Rio + 20 : le monde que nous (ne) voulons (pas) !

Rio + 20, c'est parti ! La cité Carioca s'est réveillée ce lundi enveloppée d'un lourd dispositif sécuritaire qui affiche de manière ostentatoire les tentacules dissuasives de son impressionnante nasse. Des escadrilles ininterrompues de motards toutes sirènes déployées et drapeau brésilien arrimé au guidon, renforcées par des patrouilles pédestres de militaires reconnaissables à leur béret vert ou rouge, sillonnent les grandes artères de la mégalopole : c'est l'annonce de l'arrivée des premières délégations de haut rang. Au large du principal boulevard de plusieurs kilomètres longeant la célèbre plage de Copacabana, des patrouilleurs de la marine brésilienne font des allées et venues H24 et des milliers d'habitants de Rio, heureux de voir certaines larges avenues libérées de leur dense circulation, s'en donnent à cœur joie en s'adonnant en toute quiétude à leurs sports dominicaux favoris : le footing et le vélo.

De Rio de Janeiro : correspondance particulière de Mhand Kasmi

Les voies tortueuses du «monde que nous voulons»

Au Rio Centro,le Centre des congrès où se déroulent les principales manifestations institutionnelles de Rio + 20, véritable ville dans la ville, les âpres négociations sur le nouveau pacte environnemental mondial voulu par les instances onusiennes drapé du beau et optimiste slogan «le monde que nous voulons», semblent s'embourber, durablement !

D'aucuns soutiennent même qu'elles n'auraient pas avancé d'un iota depuis les dernières négociations informelles achevées le 2 juin à New York.

Le Brésil, pays organisateur, vient juste de prendre la main ce samedi pour le pilotage de l'étape finale des négociations et tenter ainsi de conduire ce gigantesque rassemblement (le plus important jamais organisé jusque-là par l'ONU) vers la bonne porte de sortie du 22 juin 2012. Réussira-t- il à exaucer le vœu particulièrement cher à l'ancien président brésilien Luis Ignacio Lulla Da Silva qui avait imaginé un Brésil moteur décisif de grandes négociations planétaires, lorsqu'il proposa l'organisation d'un sommet anniversaire vingt ans après le Sommet de la terre de Rio en 1992 ? Rien de bien sûr car la tâche paraît bien plus ardue aujourd'hui que n'étaient les rêves généreux d'hier. La crise est passée par là et les principaux décideurs de la planète ont la tête ailleurs. C'est l'explication qui est donnée ici de l'absence à Rio des principaux décideurs de la planète (Obama, Merkel, Cameron). La conférence discute en effet de beaucoup de sujets qui divisent : d'économie verte, du renforcement des institutions, le tout sur un certain nombre de thèmes majeurs que l'ONU estime «prioritaires» : les emplois décents que peut fournir l'économie verte, l'accès universel à une énergie plus efficace et plus propre, les villes durables (moins de pollution et de pauvreté), la sécurité alimentaire, l'accès universel à des sources d'énergie plus efficaces et plus propres, l'accès à l'eau potable, la gestion durable des océans...

Sur les deux dossiers phares de la réunion de Rio, l'économie verte et la réforme de la gouvernance mondiale du développement durable, la position brésilienne est attendue par tous et elle sera probablement décisive. Car il faudra trouver l'improbable point d'équilibre entre les positions aujourd'hui bien éloignées des pays en développement et des pays industrialisés.

Le monde dont nous ne voulons plus

A une quarantaine de kilomètres de Rio Centro, la société civile mettait la touche finale ce dimanche à l'organisation du Sommet des peuples, qui a ouvert ses portes vendredi au parc Flamengo, et auquel a participé le légendaire chef indien brésilien Raoni, qui combat la construction de l'énorme barrage de Belo Monte, en Amazonie. La musique traditionnelle indienne envahissait de ses notes particulières les espaces magiques du parc du Flamengo de Rio, avec le pain de sucre en toile de fond, quand elle est soudain interrompue par des cris gutturaux : le grand Raoni, âgé de 82 ans, menaçant, massue en main, annonce son arrivée au Sommet des peuples en tapant des pieds.

«Je vais demander qu'on nous respecte, nous les indigènes, qu'on respecte nos droits. Je vais demander qu'on ne fasse pas ce barrage pour que l'eau puisse continuer à couler normalement et que les poissons puissent vivre dans les rivières, pour que nous et nos enfants et petits-enfants puissions manger. Je suis encore en vie pour lutter contre les choses que l'homme blanc fait contre nous, contre la nature», lance encore d'une voix forte ce chef kayapo, le plus respecté du Brésil, devant une foule bigarrée.

Pendant ce temps et faisant écho à leur légendaire chef, les Indiens ont allumé un «feu sacré» dans leur village installé à Jacarepagua, dans la banlieue ouest de Rio, pour saluer ce Sommet des peuples, l'évènement parallèle à la Conférence de l'ONU sous le signe «Non à Rio + 20».

En quittant le parc de Flamengo, nous sommes frappés par deux spectacles qui s'offrent à nos yeux : le premier est celui d'une cohorte d'indiens qui refusent de s'engouffrer dans les escaliers mécaniques devant les amener dans le ventre du métro de Rio. Ils préfèrent prendre l'escalier en béton ferme parallèle à l'escalator. En face de cette même bouche, la sortie d'un supermarché est encombrée par des centaines de consommateurs qui en obstruent l'entrée pour payer avec des cartes de crédit de toutes couleurs des montagnes de victuailles chargées sur leurs débordants chariots.

C'est cela le Brésil qui accueille aujourd'hui le Sommet de la terre devant dresser le bilan de deux décennies de développement durable controversé, qui a aggravé les fractures qui traversent de part en part le monde à l'image de ce pays continent : d'un côté, des «indigènes» qui refusent de prendre le métro souterrain du développement qu'on leur propose et d'un autre des millions de citoyens guettés par une obésité rampante, dans un pays où le culte du corps est le premier sport national après le football bien sûr qui est, comme chacun le sait, la première religion qui sert de lien national aux 200 millions de Brésiliens de toutes nations et de toutes couleurs. Chez nous aussi, de nombreux Algérois refusent de prendre les souterrains aux lignes futuristes du métro d'Alger de peur de se trouver, sitôt sortis de terre, face à un monde où le clandestin et l'informel ont pignon sur rue et s'arrachent à qui mieux mieux les derniers espaces d'un développement non durable arrimé à la seule mamelle des hydrocarbures.

M. K.

●●●

En plus d'être des canaux intermédiaires, les syndicats et les associations dénoncent les abus d'où qu'ils viennent. Cela permet d'équilibrer et de réguler les politiques et de créer un climat stable et sain. Ils sont aussi une force de proposition.

En intimidant et en entravant l'activité de ces canaux, on laisse la place à la violence comme dernier recours à l'expression du mécontentement. Dans les affaires des greffiers, des médecins, des enseignants, le dialogue a été rompu. Les autorités sont autistes. Le dialogue doit être la règle aux conflits sociaux. La liberté syndicale est consacrée par la déclaration universelle des droits de l'homme, le pacte international des droits civils et politiques, ratifiés par l'Algérie sans oublier les conventions signées avec l'Organisation internationale du travail et le Bureau international du travail. Ce sont des lois qui sont opposables à tout le monde, aussi bien à l'administration qu'aux citoyens. Le plus aberrant dans ces abus est qu'à chaque fois que les autorités recourent aux tribunaux dans le cas d'une grève, la justice algérienne déclare la grève illégale. Nous sommes dans un système où la séparation des pouvoirs est inexistante. Nous estimons qu'il faut lever la tutelle sur les magistrats, notamment à travers la loi organique relative au Conseil supérieur de la magistrature et la loi organique relative au statut du magistrat. L'activité syndicale est un droit fondamental. Et ce n'est pas un hasard si au niveau de l'ONU, il existe des mécanismes qui consistent à examiner l'état d'avancement des droits de l'homme. L'Algérie est tenue de présenter des rapports dans ce sens. La Ligue des droits de l'homme, de son côté, présente des rapports alternatifs. Nous avons besoin d'avoir un dialogue de partenaire à partenaire et s'en éloigner des réflexes autoritaires qui consistent à tout vouloir contrôler et approuver.

Aujourd'hui, tout le monde s'accorde à dire qu'il y a un statu quo.

Le Parlement est installé, mais le gouvernement n'a pas changé en dépit du fait que le Premier ministre avait reconnu son échec. Quel est votre commentaire ?

Le pouvoir a réussi trois choses. D'abord, un taux de participation de 43%. Ce taux acceptable dans des élections législatives, rentre dans les critères internationaux. Le quota des femmes est estimé à 144 sièges. Cela fait beau, notamment pour l'Occident. Nous sommes pour la promotion des femmes, c'est l'un de nos axes à la LADDH, mais le mystère sur leur nombre reste entier. Comment, les autorités sont arrivées à ce chiffre. Le représentant de l'intérieur a expliqué qu'ils disposaient de deux méthodes mathématiques. La première donnait aux femmes 52 sièges, la deuxième plus de 140. Ils ont appliqué la deuxième. Je ne sais pas sur quelle base légale a été appliquée cette méthode, car elle n'existe pas dans la loi organique sur le régime électoral. Je vous dis cela, car j'ai l'impression que la présence féminine au Parlement est beaucoup plus une présence-alibi qu'une volonté d'encourager un travail parlementaire. Troisième argument distillé par le pouvoir, cette histoire de l'exception algérienne. On a dit, les islamistes ont gagné partout dans les pays arabes, nous avons échappé à ce fléau. C'est opération de marketing politique pour l'extérieur a séduit. Concernant le statu quo, la Constitution est claire : le président de la République n'est pas obligé de désigner un Premier ministre issu de la majorité parlementaire même si elle est absolue. Ses prérogatives lui permettent de choisir le Premier ministre à sa guise. Le hic est que quelle que soit la chapelle politique du Premier ministre, il est tenu d'appliquer le programme du président de la République. C'est-à-dire tous les programmes qu'on a essayé de nous vendre pendant les législatives sont nuls et sans aucune importance. Dans un régime démocratique, le personnel politique est comptable devant les électeurs, mais dans les régimes autoritaires, il ne rend compte qu'aux sphères qui ont procédé à sa cooptation et, par voie de conséquence, il n'y a aucun mécanisme d'évaluation ni de bilan à présenter, c'est l'impunité qui est consacrée. On peut même reprendre les mêmes qui ont «réussi» les échecs.

Le pouvoir a anticipé pour prévenir des velléités de tout soulèvement. La levée de l'état d'urgence n'est pas le fruit d'une volonté politique mais une conséquence des pressions endogènes et exogènes. Mais en réalité, il y a un décalage entre le discours officiel et les entraves que rencontre la société algérienne.

Doit-on comprendre que toutes ces réformes politiques et cet arsenal juridique ont été mis en place pour garder le contrôle et empêcher que le changement ne puisse s'opérer ?

Dans l'état actuel institutionnel, je ne vois pas comment le changement peut provenir du Parlement. Tout est tributaire des initiatives du président de la République. Bouteflika est le seul maître à bord en vertu de la Constitution qui est toujours en vigueur. C'est le changement dans la continuité. Un slogan d'ailleurs utilisé par le parti unique dans les années 1980 à l'occasion de l'un de ses congrès.

Vous voulez dire que s'il y a une initiative pour réviser la Constitution, le président garde le contrôle absolu ?

Pour ce qui est de la révision constitutionnelle, elle est soumise à deux procédures. Soit, c'est une initiative du Parlement. Dans ce cas-là, il faut les trois quarts des deux chambres réunies (APN et Conseil de la nation) en gardant à l'esprit que le président dispose d'un tiers bloquant au sein du Conseil de la nation. Il dispose en vertu de la constitution des pouvoirs qui lui permettent d'opposer son veto. Et si jamais on a les trois quarts et qu'il ne subsiste aucun problème, cette révision est soumise au président de la République. Ce dernier peut la soumettre à référendum. La deuxième possibilité est que le président de la République, comme d'habitude, peut prendre l'initiative de la révision constitutionnelle qui passera ensuite au parlement et au peuple pour référendum. Le président Bouteflika peut bloquer l'initiative sans oublier qu'il dispose de la majorité absolue au sein du Parlement puisqu'il est le président du FLN. Moralité, on peut perdre un droit qu'on vous a octroyé, mais celui que vous avez arraché, vous le gardez. Je parle des réformes. En Tunisie, en Egypte et ailleurs, les réformes sont venues avec le changement des systèmes.

Les changements se sont toujours produits après la chute des systèmes ; plusieurs exemples confortent cette dialectique de changement et de transition démocratique avec les chutes des dictatures militaires en Amérique latine, les chutes des dernières dictatures au sud de l'Europe, le Portugal, l'Espagne et par la suite, la chute des régimes autoritaires dans les pays anciennement «socialistes». Les transitions valent ce qu'elles valent, mais toujours est-il que le changement ne peut provenir du même système. Il ne faut cependant pas toujours demander aux pouvoirs et aux juges de garantir les droits et les libertés publiques, il appartient aussi à la société civile de connaître ses droits, de les faire connaître pour mieux les défendre et les traduire en dépassant le militantisme traditionnel, en action civique. L'ignorance, l'oubli et le mépris des droits de l'homme sont les seules causes des malheurs des peuples et de la corruption des gouvernements.

F. H.